

Les Universités Françaises en Europe : Objectifs de ce Séminaire

Prof. Jean-Pierre Finance,
Président Honoraire de l'Université Henri Poincaré , Nancy,
Représentant permanent de la CPU et de l'IRD à Bruxelles
Toulouse 16-09-2014

Evolution Très Rapide (1)

- ◆ Mondialisation :
 - Compétition et coopération entre universités (fédérations, fusions, réseaux..)
 - Plusieurs échelles territoriales : Région, Etat, Europe, International + Agglomération et Transfrontalier
 - Impact du numérique
- ◆ Contexte économique très difficile :
 - Besoins : efficacité, organisation, nouvelles ressources

Evolution Très Rapide (2)

- ◆ Nombreuses initiatives en France :
 - LRU puis Loi ESR, ANR, AERES puis HCERES, Campus, PIA puis PIA2 ..
 - Organisation territoriale : PRES, Fusions, COMUEs, Pôles de compétitivité, groupements transfrontaliers..
- ◆ Nouveaux programmes européens :
 - H2020, Erasmus +, fonds structurels et S3
 - Mots clés : Excellence, Innovation, Simplification et Synergie ?
 - En France : Fonds structurels gérés par les régions, impact sur le CPER (??)

Questions majeures

- ◆ Quelles (nouvelles) stratégies pour les acteurs de terrain ?
 - Les universités : opérateurs nationaux implantés dans un territoire
 - Les collectivités territoriales : S3 et CPER
 - Les organismes de recherche nationaux
 - Les entreprises
- ◆ Quelles interactions entre ces différents acteurs ?
 - Coordination, fédération, partage de stratégies, voire d'outils
 - Leadership, visibilité, attractivité

Rôle de la CPU/ Europe (1)

- ◆ En direction des institutions politiques :
 - Elabore et porte des positions → Commission Européenne, Parlement, Ministères français
 - Participe à différentes instances officielles (PCN, GTN, Alliances, groupes d'experts, processus de Bologne ..)
- ◆ En direction des établissements et des sites (PRES, COMUEs) :
 - Transmet des informations
 - Sensibilise à la nécessité de définir des stratégies
 - Appuie les élaborations de projets
 - Anime des réseaux : VP, Correspondants Europe, Euraxess..

Rôle de la CPU/ Europe (2)

- ◆ Promeut, à l'échelle nationale, des démarches visant au développement et à l'amélioration du système universitaire :
 - Mutualisation
 - Qualité / Evaluation
 - Open Access
 - Mobilité
 - Harmonisation de l'offre de formation (Bologne)
 - ...

Rôle de la CPU/ Europe (3)

- ◆ Construit des partenariats :
 - Organismes de recherche (CNRS, IRD, ..)
 - Membre de toutes les Alliances
 - Avec le CNRS et l'IRD : rôle transversal aux Alliances favorisant la pluridisciplinarité
 - Collectivités (ARF)
 - Conférences nationales (HRK, CRUS, CRUI..)
- ◆ Est membre actif de grands réseaux :
 - AUF : 800 universités revendiquant partiellement ou totalement la francophonie
 - EUA : 850 universités dans 35 pays, promotion des universités productions de rapports, président fondateur : Eric Froment

Rôle de la CPU/ Europe (4)

- ◆ Mécanismes mis en œuvre :
 - CORIE
 - Bureau CPU de Bruxelles (au sein du Clora)
 - Site internet Clora
 - Animation du réseau des correspondants Europe
 - Désignation d'experts
 - Création et animation de l'association Euraxess – France
 - Organisation de conférences et de séminaires
 - Projets avec des conférences soeurs

Objectifs de ce séminaire

- ◆ Apporter de l'information
- ◆ Favoriser la réflexion et ouvrir des débats sur la place des universités et écoles de Toulouse, ainsi que sur celle de l'Université Fédérale de Midi-Pyrénées en Europe (*Catalyseur*):
 - Identification des stratégies des acteurs, cohésion ?
 - Mécanismes de coordination ?
 - Mutualisation d'instruments ?
- ◆ Apprendre et comprendre vos attentes



Conférence
des présidents
d'université

L'université est une chance. Saisissons-la

Les universités dans l'Espace européen de la recherche et l'espace de l'Enseignement supérieur

HORIZON 2020, Erasmus + Fonds de cohésion

Présentation et enjeux

Contexte politique

- ◆ Programmes au service de politiques européennes dans un contexte de crise
 - ◆ Traité de Lisbonne
 - ◆ Stratégie UE 2020 (Emploi, recherche et développement, changement climatique et énergie renouvelables, éducation et lutte contre la pauvreté et exclusion sociale)

L' Espace Européen de la Recherche (EER) (1)

- ◆ Créé en 2000
- ◆ Vise à combiner un « espace intérieur » européen de la recherche, une véritable coordination des politiques au niveau européen, et des initiatives conçues et financées par l'Union.
- ◆ Grandes orientations politiques de l'E.E.R.: définies par le **Conseil compétitivité** (ministres en charge de la compétitivité des 28 États membres)
- ◆ **Compétence partagée de l'UE et des Etats** depuis le traité de Lisbonne (2007)

L' Espace Européen de la Recherche (EER) (2)

◆ Cinq grandes priorités d'action (CE, 17 juillet 2013):

- Améliorer l'efficacité des systèmes nationaux de recherche ;
- Renforcer la coopération et la concurrence transnationales, notamment en créant et en exploitant efficacement des infrastructures de recherche majeures ;
- Ouvrir davantage le marché du travail pour les chercheurs ;
- Égalité hommes-femmes et intégration de la dimension de genre dans les organisations qui mènent et sélectionnent les projets de recherche ;
- Circulation et transfert optimaux de l'information scientifique, notamment par des moyens numériques et un accès plus large et plus rapide aux publications et aux données scientifiques.

L' Espace Européen de la Recherche (EER) (3)

- ◆ Deux démarches complémentaires:
 - ◆ Inciter les Etats à s'emparer de cette question
 - ◆ Conforter le partenariat avec des institutions « représentatives » (stakeholders) au travers d'un MOU : EUA, NordForsk, EARTO, LERU, Science Europe.
- ◆ Approche de concertation privilégiée
- ◆ EER: un processus !
 - ◆ Octobre 2014 : la CE sortira son rapport d'avancement sur l'EER

L'Espace Européen de l'Enseignement supérieur (E.E.E.S)(1)

- ◆ Initiative intergouvernementale lancée par le **processus de (Sorbonne-) Bologne**
- ◆ Vise à faire du continent européen un vaste espace "sans frontières", avec une mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs.
- ◆ Vise à rendre cet espace européen **lisible et attractif vis-à-vis du reste du monde** (harmonisation des cursus et des diplômes, transparence, mobilité accrue, renforcement de l'attractivité de la zone Europe)

L'Espace Européen de l'Enseignement supérieur (E.E.E.S)(2)

- ◆ Mise en place des structures similaires en matière de cycles de formation
- ◆ Articulation avec l'EER
- ◆ Prochaine étape : **la conférence de Erevan** (Arménie) en 2015 bilan de la période 2012-2015 (réaffirmer la responsabilité des pouvoirs publics vis-à-vis de l'enseignement supérieur...)
- ◆ Principe subsidiarité (la CE coordonne, propose...)

Europe 2014-2020: trois programmes principaux

- ◆ Recherche et Innovation : Horizon 2020
 - ◆ 3 Catégories de cibles :
 - Pilier 1 : Excellence scientifique
 - Pilier 2 : leadership industriel
 - Pilier 3 : 7 défis sociétaux
 - ◆ Budget : 77 Md€
- ◆ Education : Erasmus +, budget : 14,6 Md€
- ◆ Politique de cohésion : fonds structurels
 - ◆ Développement de la S3
 - ◆ Budget : 325 Md€

Tendances lourdes

- ◆ Excellence et Innovation
- ◆ Un mot d'ordre : simplification.. vrai ?
- ◆ Un 2^{ème} mot d'ordre : synergie, notamment entre les programmes (objectif renforcé avec la nouvelle Commission)
- ◆ Importante place donnée au transversal (international, TIC, SHS ..) : comment mettre en œuvre l'interdisciplinarité ?
- ◆ Implication du secteur privé plus importante, impact sur les PME

Mais des visions politiques trop sectorisées

- ◆ De nombreuses questions pour la stratégie des établissements : programmes différents, règles de participation,
- ◆ Politiques de DGs qui ne communiquent pas toujours entre elles : quelle évolution avec la nouvelle commission (supers commissaires coordonneront l'action des commissaires : un collège plus politique...)
- ◆ Politique de la CE qui tend, trop souvent, à dissocier recherche et enseignement supérieur

Actions conduites dans les universités (1)

- ◆ Quelle politique pour un établissement, un site, ou une COMUE ?
 - ◆ Accompagner les initiatives de la base (bottom up)
 - ◆ Elaborer et conduire des stratégies (top down) :
 - ◆ Choix de cibles géographiques et thématiques
 - ◆ Choix d'actions et d'instruments (incitation...)
 - ◆ Structuration: partenariats et réseaux

Actions conduites dans les universités (2)

- ◆ Capacité de pilotage :
 - Mobilisation au niveau de la présidence
 - Affectation de moyens, mise en place d'équipe-projet
 - Indicateurs, tableaux de bord
 - Pilotage de projets complexes (assembler ?)
 - Evaluation
 - Politique de GRH :
 - Sensibilisation, motivation des acteurs de terrain
 - Formation, partage d'expériences

Actions conduites dans les universités (3)

- ◆ Quelles politiques pour un établissement ?
 - ◆ Forger des outils :
 - Services ad-hoc accueil, accompagnement, négociation, financier, juridique, recherche, formation..
 - Recrutement / formation : compétences dédiées (Ingénieur Europe)
 - ◆ Impliquer les différents centres de décision (CA, Direction ..)
 - ◆ Trouver les partenariats

Actions conduites dans les universités (4)

- ◆ Articulation entre les différents niveaux d'initiative
 - ◆ Transversalité interne
 - ◆ Coordination des initiatives

- ◆ Fondamental : mise en cohérence des partenariats
 - ◆ Avec les organismes
 - ◆ Avec les régions

MERCI